

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la deux cent soixante-sixième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 20 août 2008.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

M. Marc Reid, préfet
M. Fabien Morin, Ascot Corner
M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
M. Jean-René Ré, Chartierville
M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton
M^{me} Nicole Robert, Dudswell
M. Martin Mailhot, East Angus
M. Normand Côté, Hampden
M. Claude Lecomte, Newport
M^{me} Céline Gagné, Lingwick
M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
M. Jean-Claude Dumas, Weedon
M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier
M. Martin Maltais, secrétaire-trésorier adjoint
M. Dominic Provost, DG du CLD du Haut-Saint-François

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2008-08-4186A

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Solange Bouffard,
IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Présence des représentants municipaux
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présence du public dans la salle
Lucie Charbonneau – Québec en forme
- 5- Adoption du procès-verbal
18 juin 2008
23 juillet 2008
- 6- Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt
Programme PAPA – algues bleu-vert (lacs Miroir et Aylmer)
Avis de motion - Modification au schéma d'aménagement –
agrandissement du PU d'East Angus
Programme visant à contrer les inondations (Weedon)
- 7- Rapport financier
Adoption des comptes
États financiers du vérificateur au 31 décembre 2007
Suivi budgétaire au 13 août 2008
Résolution - Signataires des effets bancaires
- 8- Demande de transfert de MRC – municipalité de St-Isidore-de-Clifton
- 9- Élection au comité administratif
- 10- Répartition des votes au conseil des maires
Potentiel de Fusion
- 11- Schéma de couverture de risques incendies - suivi
- 12- Développement économique
Suivi du PALÉE
Résolution – plan d'action pour le soutien au développement
économique (MAMR)

- Composition du CA du CLD du Haut-Saint-François
- 13- Réforme MRC-CLD
 - Date d'entrée en fonction du nouveau directeur général
 - Structure organisationnelle MRC-CLD
 - Plan d'action 2009
 - 14- Site d'enfouissement L.E.T.
 - Appels d'offres – services professionnels
 - Appels d'offres – vidange des étangs de traitement des eaux de lixiviation
 - Demande MRC des Sources
 - 15- Recommandation du CSP vs Entente de services SQ
 - 16- Évaluation – dépôt des rôles
 - 17- Période de questions du public dans la salle
 - 18- Réunions du comité administratif
 - 4 et 18 juin 2008
 - 2 juillet 2008
 - 19- Dépôt des rapports des membres du CA
 - 20- Correspondances (juillet et août)
 - 21- Questions diverses
 - Congrès FQM – Confirmation des chambres
 - Résolution – Taux de crédit d'impôt à l'investissement/secteur manufacturier
 - Sacs réutilisables
 - Mini Éco-Centre**
 - 22- Levée de l'assemblée

4/ Présence du public dans la salle

Lucie Charbonneau, QEF et Danyel Bouffard, CSSS

Le projet de répertoire des organismes de loisirs est présenté aux maires. Celui-ci sera tiré à plus de 7000 exemplaires et distribué dans les foyers du territoire où de jeunes enfants résident. Actuellement, quelques partenaires financiers se sont manifestés dont, entre autre, les Caisses Populaires du Haut-Saint-François, le CSSS, Kino Québec, Québec en forme et un agent immobilier du territoire. La MRC est sollicitée afin de contribuer au projet.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4187A

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Fabien Morin, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François contribue au projet de répertoire loisirs au montant de 1000\$ pris dans le poste budgétaire Dons et événements spéciaux.

ADOPTÉE

5/ Adoption des procès-verbaux

18 juin 2008

RÉSOLUTION N° 2008-08-4188

Sur la proposition de Jean-René Ré appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du conseil des maires du 18 juin 2008.

ADOPTÉE

23 juillet 2008

RÉSOLUTION N° 2008-08-4189

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du conseil des maires du 23 juillet 2008.

ADOPTÉE

6/ Aménagement, urbanisme, géomatique et forêt

Mme Carolyne Choquette est présente pour ce point.

Programme PAPA – algues bleu-vert (lacs Miroir et Aylmer)

Ce projet financé par le gouvernement québécois à raison de 40 000\$ vise à faire inventorier les fosses septiques aux abords des lacs Miroir et Aylmer. Un classement sera par la suite établi afin d'élaborer un plan correcteur. Le projet devra être complété pour le 31 mars prochain.

Les fonds reçus par la MRC ne peuvent être utilisés pour du personnel des municipalités locales ou de la MRC elle-même. Le CA s'est déjà positionné comme étant favorable à aller de l'avant dans ce dossier. Claude Lecomte soulève l'idée qu'aucune ressource (humaine ou financière) de la MRC ne soit dédiée à ce projet.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4190

ATTENDU QUE le programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert cible trois objectifs :

inventorier les installations sanitaires existantes prioritairement situées dans le corridor riverain d'un lac (300 mètres) ou d'un cours d'eau (100 mètres);
classer les installations sanitaires existantes en fonction de leur degré d'impact sur l'environnement;
élaborer un plan correcteur identifiant des travaux requis pour corriger les installations déficientes;

ATTENDU QUE cette démarche assura une meilleure protection de l'environnement ainsi que la valeur des investissements des riverains;

ATTENDU QUE deux lacs sur le territoire de la MRC ont déjà été affectés par la présence d'algues bleu-vert aux cours des quatre dernières années (2004-2007) soit le lac Miroir situé dans la municipalité de Dudswell et le lac Aylmer situé dans la municipalité de Weedon;

ATTENDU QUE le programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert offre une aide financière de 40 000 \$ pour ces deux plans d'eau identifiés comme admissibles par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE le programme d'aide à la prévention d'algues bleu-vert ne s'adresse pas aux établissements dont le débit quotidien d'eaux usées domestiques est supérieur à 3 240 litres par jours (installations sanitaires individuelles);

ATTENDU QUE le programme se termine le 31 mars 2009 et qu'il est nécessaire de le mettre en œuvre rapidement;

ATTENDU QUE la subvention ne couvre pas les salaires des employés réguliers actuels, les dépenses usuelles de fonctionnement des MRC et des municipalités locales et qu'il est nécessaire d'identifier rapidement les personnes responsables de la mise en œuvre de ce projet;

En conséquence, sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Jean-Claude Dumas, **IL EST RÉSOLU** d'aller de l'avant avec les trois volets du programme soit l'inventaire des installations individuelles existantes, le relevé sanitaire et le plan correcteur étant bien entendu que la dépense ne doit pas excéder la subvention.

ADOPTÉE sur division
Le vote est demandé par M. Claude Lecomte.

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	n	1273	2	0	0
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	o	3434	4	0	0
HAMPDEN	224	1	n	0	0	224	1
LA PATRIE	810	1	n	0	0	810	1
LINGWICK	623	1	n	0	0	623	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22214	28		17973	22	4241	6
MAJORITÉ POPULATION			11108	MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES			15	MAJORITÉ			

Avis de motion - Modification au schéma d'aménagement – agrandissement du PU d'East Angus

Avis de motion est donné par Normand Potvin avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement visant à modifier le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de manière à agrandir le périmètre d'urbanisation de la ville d'East Angus, sera présenté pour adoption.

Programme visant à contrer les inondations (Weedon)

Le COGESAF désire déposer une demande de subvention auprès de la CRÉE. En ce sens, l'organisme souhaite avoir une résolution d'appui de la MRC du Haut-Saint-François. Les élus échangent différents points de vue dont entre autre celui que les municipalités traversées par le cours d'eau soient invitées à participer aux démarches de ce projet.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4191

ATTENDU QUE la Rivière au Saumon traverse les municipalités de La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon;

ATTENDU QUE le COGESAF désire déposer une demande de subvention à la CRÉE pour un projet visant à contrer les inondations et l'érosion des berges de la Rivière au Saumon et souhaite obtenir un appui de la MRC du Haut-Saint-François;

À CES CAUSES

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François donne son appui au projet du COGESAF visant à contrer les inondations et l'érosion des berges de la Rivière au Saumon. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de solliciter le COGESAF afin que les municipalités traversées par ce cours d'eau aient un représentant au sein du comité orientant les travaux de ce projet.

ADOPTÉE

7/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2008-08-4192

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	Juin 2008	51773.92\$
	Juillet 2008	52679.85\$
Comptes à payer :	Juin 2008	175667.59\$
	Juillet 2008	441664.64\$

ADOPTÉE

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

États financiers du vérificateur au 31 décembre 2007

Le rapport financier du vérificateur est présenté par le directeur général. Seuls les budgets de l'administration et de l'évaluation ont eu quelques modifications.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4193

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le dépôt des états financiers du vérificateur au 31 décembre 2007.

ADOPTÉE

Suivi budgétaire au 13 août 2008

Un suivi budgétaire est présenté aux élus. De façon globale, tout est en conformité avec le budget initial. Le directeur général mentionne que certains mouvements budgétaires devront être réalisés en lien avec son remplacement.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4194

Sur la proposition de Jean-René Ré appuyée par Martin Mailhot, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le dépôt du suivi budgétaire de la MRC du Haut-Saint-François en date du 13 août 2008.

ADOPTÉE

Résolution – signataires des effets bancaires

RÉSOLUTION N° 2008-08-4195

ATTENDU QUE messieurs Marc Reid et Jean-René Ré sont actuellement signataires des effets bancaires de la MRC du Haut-Saint-François à titre d'élus;

ATTENDU QUE messieurs Claude Brochu et Martin Maltais sont signataires à titre de fonctionnaires;

ATTENDU QUE monsieur Claude Brochu quittera son poste de directeur général dans les prochaines semaines et qu'il y a lieu de le remplacer comme signataire des effets bancaires;

À CES CAUSES

Sur la proposition de Martin Mailhot appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** d'autoriser M. Dominic Provost à devenir signataire des effets bancaires de la MRC du Haut-Saint-François dès son entrée en poste, et ce, en remplacement de M. Claude Brochu. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de conserver les 3 autres signataires actuels.

ADOPTÉE

9/ Demande de transfert de MRC – Municipalité de St-Isidore-de-Clifton

Une résolution de la municipalité de St-Isidore-de-Clifton a été reçue à la MRC concernant le désir de celle-ci de se joindre à la MRC de Coaticook. Comme le prévoit la loi, le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François doit se prononcer sur la résolution reçue. Les élus émettent différents points de vue.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4196

ATTENDU QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Isidore de Clifton a demandé à la Ministre des Affaires Municipales et des Régions de détacher leur territoire de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François, territoire dont elle fait partie, à celui de la Municipalité régionale de comté de Coaticook et ce, en vertu de l'article 210.61 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9);

ATTENDU QUE cette résolution a été reçue à la MRC du Haut-Saint-François, le 7 août 2008;

ATTENDU QUE le décret 695-95 du Gouvernement du Québec est entré en vigueur suite à l'adoption d'une résolution unanime des maires des 24 municipalités de l'époque décrétant le nombre de voies dont dispose chaque municipalité (1 vote par 1000 habitants) qui est contesté par certaines municipalités;

ATTENDU QUE les municipalités de La Patrie, Lingwick et Westbury ont également manifesté à la MRC qu'elles songeaient également à se joindre à d'autres MRC;

ATTENDU QUE cet état de fait doit être réglé à l'interne et non pas par l'effritement de la MRC;

ATTENDU QUE le système de votation de à la MRC de Coaticook est similaire (1 vote par 500 habitants) ce qui ne règlera pas le poids démographique de Saint-Isidore de Clifton versus les autres municipalités;

ATTENTU QUE le départ de la municipalité de Saint-Isidore de Clifton dans la situation actuelle pourrait avoir un effet d'entraînement très négatif pour la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE toute personne peut, dans les 30 jours qui suivent la publication de l'avis, faire parvenir par écrit au ministre, son opposition à la demande de transfert de territoire et ce, en vertu de l'article 210.65 de la même loi.

À CES CAUSE,

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU;**

d'aviser la Ministre des Affaires Municipales et des Régions, madame Nathalie Normandeau, de l'opposition de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François à la demande de transfert de territoire de la municipalité de Saint-Isidore de Clifton dans le contexte actuel.

d'aviser également la Ministre que le départ de la MRC de la municipalité de Saint-Isidore de Clifton pourrait avoir un effet très négatif sur plusieurs services que les municipalités du Haut-Saint-François se sont donnés en commun, dont le lieu d'enfouissement sanitaire (futur LET), la mesure, la vidange et la disposition des boues de fosses septiques, la fibre optique incluant internet haute vitesse et la téléphonie IP.

ADOPTÉE sur division
Le vote est demandé par M. André Perron.

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	n	0	0	1273	2
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	o	3434	4	0	0
HAMPDEN	224	1	n	0	0	224	1
LA PATRIE	810	1	n	0	0	810	1
LINGWICK	623	1	n	0	0	623	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22214	28		16700	20	5514	8
MAJORITÉ POPULATION		11108		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES		15		MAJORITÉ			

10/ Répartition des votes au conseil des maires

Martin Mailhot demande à ce que ce point soit traité avant le point 9.

Martin Mailhot propose au conseil d'établir le mode de répartition des votes selon la proportion d'un vote par tranche de 5000 habitants ce qui ferait en sorte que seule Cookshire-Eaton aurait deux (2) votes alors que les treize (13) autres municipalités et villes en aurait un (1). Les élus échangent sur cette proposition.

Normand Potvin demande l'ajournement de l'assemblée pour une période de 5 minutes.

L'assemblée est par la suite rouverte.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4197

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Fabien Morin, **IL EST RÉSOLU** que la proposition de répartir le vote à la table des maires à raison d'un vote par tranche de 5000 de population soit laissée sur la table jusqu'à la prochaine rencontre du conseil des maires prévue pour le 17 septembre 2008.

ADOPTÉE sur division

	POP	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POP	VOIES	POP	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	o	2622	3	0	0
BURY	1273	2	n	0	0	1273	2
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	n	0	0	3434	4
HAMPDEN	224	1	n	0	0	224	1
LA PATRIE	810	1	n	0	0	810	1
LINGWICK	623	1	n	0	0	623	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	n	0	0	612	1
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22214	28		12654	15	9560	13
MAJORITÉ POPULATION		11108		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES		15		MAJORITÉ			

RÉSOLUTION N° 2008-08-4198

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Fabien Morin, **IL EST RÉSOLU** que la proposition soumise à la table des maires, qui est de répartir le vote à la table des maires à raison d'un vote par tranche de 5000 de population soit discutée par les municipalités.

ADOPTÉE

Fabien Morin soumet aussi la possibilité de fusionner des municipalités afin de donner plus de poids au vote de certaines d'entre elles.

9/ **Élection au comité administratif**

Ce point est reporté.

Céline Gagné ainsi que Kenneth Coates, Marc-Jacques Gosselin, Jacques Blais, Claude Lecomte et André Perron quittent à ce moment.

11/ Schéma de couverture de risques incendies - suivi

Martin Maltais informe les élus sur l'avancement des travaux dans ce dossier. Il souligne que la couverture optimale n'est toujours pas atteinte pour les municipalités de Chartierville, La Patrie et Hampden. Normand Côté souligne que pour la part de Hampden, rien de ne changera.

Normand Côté quitte à ce moment.

Après discussion, il est convenu de revenir sur ce dossier en septembre prochain.

12/ Développement économique

Dominic Provost est présent pour ce point.

Suivi du PALÉE

Dominic Provost trace un portrait des différents dossiers découlant du PALÉE.

Résolution – plan d'action pour le soutien au développement économique (MAMR)

RÉSOLUTION N° 2008-08-4199

ATTENDU QUE dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois, le ministère des Affaires municipales et des régions demande à la MRC de préparer un plan de travail qui doit accompagner la demande d'aide financière;

ATTENDU QUE le plan de travail a pour but d'exposer, dans ses grandes lignes, les gestes que la MRC entend poser au cours de l'année pour assumer le leadership de la mobilisation des acteurs du développement local de son territoire en plus d'un bilan des activités retenues en 2007 et des actions réalisées au cours de cette année;

ATTENDU QUE le conseil des maires a pris connaissance du plan de travail 2008 de la MRC;

À CES CAUSES, sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le plan de travail 2008 dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC pour soutenir le développement économique et la création d'emplois, **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'accepter le bilan des activités 2007 et de faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC.

ADOPTÉE

Composition du CA du CLD du Haut-Saint-François

RÉSOLUTION N° 2008-08-4200

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** de nommer su sein du conseil d'administration les représentants suivants :

Ronald Beauchamp, Bois Le Roux inc.
Gaétanne Plamondon, Gaston Tardif Réparations de camions inc.
Geneviève Côté (Marie-Sol Pronovost), La Ferme aux Champêtreries

Paulo Dumas, Gestion Paulo Dumas enr.
Stephen P. Gauley, Club de golf East Angus inc.

provenant de la société civile, et les membres suivants :

Marc Reid, préfet
Jean-Claude Dumas, membre du CA de la MRC
Normand Potvin, membre du CA de la MRC
Jean-René Ré, membre du CA de la MRC
Nicole Robert, membre du CA de la MRC

provenant des sièges élus municipaux, et

Marc Latulippe, ex-président
Marjolaine Roberge, Commission scolaire des Hauts-Cantons
François Biron, MDEIE
Dorothée Lapierre, Centre local d'emploi de East Angus

comme membres observateurs sans droit de vote.

ADOPTÉE

13/ Réforme MRC-CLD

Date d'entrée en fonction du nouveau directeur général

La date où Dominic Provost sera en poste est maintenue au 2 septembre 2008.

Structure organisationnelle MRC-CLD

Ce dossier sera amorcé dès l'entrée en poste du futur directeur général.

Plan d'action 2009

Ce dossier sera amorcé dès l'entrée en poste du futur directeur général.

Martin Mailhot désire revenir sur le point 12 afin qu'une démarche d'étude de dossier criminel soit faite sur chaque membres du CA du CLD.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4200-B

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** qu'une démarche d'étude de dossier criminel soit faite sur chacun des membres du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François.

14/ Site d'enfouissement LET

Appel d'offres – services professionnels

RÉSOLUTION N° 2008-08-4201

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Saint-François désire entreprendre les démarches afin de mettre en place son lieu d'enfouissement technique (LET);

ATTENDU QU'un appel d'offres publiques a été lancé et que 5 soumissionnaires ont déposé une offre;

ATTENDU QUE le comité a procédé à l'analyse des 5 offres et que seules 3 ont été retenues conformément au pointage minimal requis de 70% et que par conséquent les enveloppes de prix ont pu être ouvertes;

ATTENDU QUE le comité a attribué la plus haute note à Consultants EnviroConseil et Roche Groupe Ltée, soit la note de 5.26

À CES CAUSES,

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de décerner le contrat de services professionnels du lieu d'enfouissement technique (LET) au consortium formé des entreprises Consultants EnviroConseil inc. et de Roche Ltée au montant de 273 721.88\$.

ADOPTÉE

Appel d'offres – vidange des étangs de traitement des eaux de lixiviation

Suite à l'analyse des soumissions reçues, le comité administratif recommande de retourner en appel d'offres pour effectuer ces travaux.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4202

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François retourne en appel d'offres pour les travaux de vidange des étangs de traitement des eaux de lixiviation de son site d'enfouissement en modifiant certaines clauses ayant trait aux heures pour effectuer les travaux.

ADOPTÉE

Demande MRC des Sources

Une demande de la MRC des Sources a été reçue au centre administratif de la MRC. Suite à des discussions tenues au comité administratif, celui-ci recommande au conseil des maires d'offrir des ententes de trois ans aux clients potentiels qui solliciteront la MRC à cet égard.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4203

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François dépose une offre à toute MRC ou municipalité pour la réception de ses matières résiduelles à savoir :

- prix de 55\$ la tonne métrique à compter de janvier 2009 pour trois (3) ans;
- redevance à l'enfouissement en sus.
- pour deux (2) années supplémentaires, les prix seront indexés annuellement à partir de maintenant
- que cette proposition est valable sur le principe « premier arrivé, premier accepté » jusqu'au maximum de tonnage autorisé

ADOPTÉE

15/ Recommandation du CSP – entente de services SQ

Le Comité sécurité publique dépose les documents relatifs à la couverture policière du territoire.

RÉSOLUTION N° 2008-08-4204

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François accepte l'entente de services en matière de couverture policière sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François telle que déposée à l'assemblée du conseil. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le préfet, Marc Reid et le futur directeur général, Dominic Provost à signer tous documents relatifs à cette entente.

ADOPTÉE

16/ Évaluation – dépôt des rôles

RÉSOLUTION N° 2008-08-4205

ATTENDU QUE le service d'évaluation a à déposer, pour l'année 2008, les rôles de Cookshire-Eaton, Newport, La Patrie, Chartierville, Ascot Corner, Westbury et Dudswell;

ATTENDU QUE les rôles ne pourront être déposés pour le 15 septembre 2008;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) l'organisme municipal responsable de l'évaluation peut reporter à une date ultérieure qu'il fixe;

À CES CAUSES, sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** de reporter le délai pour le dépôt des rôles d'évaluation au plus tard le 1^{er} novembre 2008 pour les municipalités de Cookshire-Eaton, La Patrie, Chartierville, Ascot Corner et Dudswell.

ADOPTÉE

17/ Période de question du public dans la salle

Aucun point discuté.

18/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2008-08-4206

Sur la proposition de Martin Mailhot, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 4 et du 18 juin ainsi que celle du 2 juillet 2008.

ADOPTÉE

19/ Rapport du préfet suppléant, des membres du CA et du comité de développement

Rapport verbal est fait par chacun des membres du CA.

20/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Martin Mailhot, la correspondance est versée aux archives.

21/ Questions diverses

Congrès FQM – Confirmation des chambres

Toutes les chambres ont été confirmées.

Résolution – Taux de crédit d'impôt à l'investissement - secteur manufacturier

RÉSOLUTION N° 2008-08-4207

ATTENDU QUE la région de l'Estrie se classe au premier rang des emplois perdus dans le secteur manufacturier;

ATTENDU QUE les entreprises de la région de l'Estrie ne peuvent actuellement se prévaloir que d'un taux de crédit à l'investissement de 5 % et que celui devrait être majoré à un taux de 20%;

ATTENDU QUE la reconversion industrielle des entreprises, la mise à niveau des technologies et des équipements de production ne peuvent s'effectuer que par de nombreux et importants investissements;

ATTENDU QU'IL ne s'agit pas non plus de faire compétition aux autres régions ou de leur retirer quel qu'avantage que ce soit , mais de mieux soutenir les entreprises déjà établies en Estrie et de protéger les emplois existant;

ATTENDU QU'au moins 4 MRC et Ville de Sherbrooke ont adopté des résolutions en ce sens.

À CES CAUSES

Sur la proposition de Nicole Robert et appuyé unanimement **IL EST RÉSOLU :**

d'appuyer la démarche de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec et de demander aux instances gouvernementales de hausser le taux du crédit d'impôt à l'investissement pour la région de l'Estrie qui se classe au premier rang en pourcentage des emplois perdus;

de transmettre cette résolution au Premier Ministre Jean Charest ainsi qu'aux ministères concernés.

ADOPTÉE

Sacs réutilisables

Le maire d'Ascot Corner a soumis l'idée de produire des sacs réutilisables afin de réduire l'utilisation des sacs de plastiques. Il est convenu de réfléchir à ce projet lors de l'exercice budgétaire de 2009.

Mini écocentre à Ascot Corner

Il est convenu de réfléchir à ce projet lors de l'exercice budgétaire de 2009 et mobile par surcroît.

22/ Levée de l'assemblée

Normand Potvin propose la levée de la séance à 22 h 20.

Claude Brochu
Secrétaire-trésorier

Marc Reid
Préfet